

## **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Comité Régional de la Côte d'Azur

### **Comité Départemental des Alpes Maritimes**

# **PROJET DEVELOPPEMENT**

#### **IDENTITES DE L'ASSOCIATION**

Le Comité Départemental de cyclisme a été déclaré à la Préfecture des Alpes Maritimes par publication au journal officiel du 11 février 1981, récépissé n°35.

L'association a pour objet d'encourager, de développer et d'organiser dans le cadre de son département, le cyclisme sous toutes ses formes (tourisme, transport, éducation physique, préparation scolaire, universitaire, post-scolaire, militaire, compétition de haut niveau) en intégrant à ses actions les fonctions sociales et éducatives de la pratique afin que le cyclisme soit un support de citoyenneté. Elle a aussi pour objet de défendre les intérêts des cyclistes, d'établir entre eux des relations amicales, de les grouper en sociétés, d'encourager et de soutenir leurs efforts et d'aider à la formation de nouvelles associations sur tous les points de son département.

Son siège social est enregistré nouvellement au 495, Chemin des Eucalyptus 06 160 à Juan les Pins.

#### **ETAT ACTUELLE DE L'ASSOCIATION**

Le Comité Départemental des Alpes Maritimes représente la Fédération Française de Cyclisme, sous l'autorité et le contrôle de laquelle il veille au respect des lois et règlements ainsi qu'à celui de la réglementation et des décisions fédérales ; il contribue à la mise en œuvre de la politique définie par la Fédération Française de Cyclisme et le Comité Régional dont il relève. Il accomplit les missions qui lui sont confiées par le Comité Régional. Il est notamment chargé : de préparer le calendrier départemental des épreuves, d'organiser les championnats départementaux, de mettre en place une structure pour les écoles de cyclisme.

Le Comité Départemental des Alpes Maritimes s'interdit toute discrimination. Il veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la chartre de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

Le Comité Départemental des Alpes Maritimes c'est 32 clubs affiliés.

Le Bureau est composé de 13 membres permanents et de 21 arbitres commissaires.

En appui avec les Clubs du Département, le Comité Départemental développe son activité autour de la préparation des champions vers le haut niveau, cela se réalise en partenariat avec le CTS Régional et ceci pour toutes les disciplines.

Dès les premières compétitions, une pré-sélection est établie, organisation de stage sous l'égide du Comité Départemental permet d'affiner et préparer nos champions et d'officialiser les sélections par catégorie et discipline.

Vient le temps des déplacements sous le maillot du Comité sur les manches nationales et enfin la participation aux divers championnats.

Le Comité Départemental a aussi en charge la gestion et la formation des commissaires arbitres qui officient sur les différentes épreuves du département et de la Principauté de Monaco dont une convention lie les deux fédérations.

Le Comité Départemental en lien avec le Comité Régional aide les Clubs dans la formation des éducateurs qui est la clé de voûte pour l'existence d'une association sportive.

Enfin, le Comité Départemental aide les clubs qui donnent accès à la pratique du cyclisme aux jeunes des zones défavorisées, cette aide financière est remise lors de l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

La pratique du cyclisme s'adresse à tous, de la pratique du vélo loisir au cyclisme de compétition, des commissions font développer les différents niveaux au sein du bureau. Le fonctionnement du Comité Départemental est pérenne grâce aux subventions du Conseil Général et du CNDS.

### **LES POINTS FORTS**

Son équipe dirigeante nouvellement élue a réussi la fusion entre les différentes disciplines par son écoute, son analyse et la réalisation des projets. Dans le devenir chaque adhérent doit ressentir l'osmose et la logique des décisions prises par le Comité Départemental.

L'environnement de notre département permet de développer l'activité du cyclisme sous toutes ses formes ; une mention particulière pour le VTT Descente qui depuis des années collectionne les titres mondiaux. La pratique de la discipline sur piste génère des déplacements importants mais ceux-ci sont compensés par l'utilisation du très bel outil de Hyères.

### **LES POINTS A AMELIORER**

Le Comité Départemental et son bureau souhaitent étendre son impact et son aide aux Clubs mais actuellement son budget limite ses actions, un poste spécifique a été créé au sein du Bureau pour développer un support audio afin de convaincre des partenaires privés d'investir dans le rayonnement du Comité.

### **LES ORIENTATIONS DU COMITE DEPARTEMETAL**

#### **ORIENTATION 1**

Etre présent sur les compétitions nationales avec les sélections du Comité, cela passe par un investissement en amont car la difficulté vient de la diversification des différentes disciplines, le Comité Département doit mettre une planification très précise en accord avec les clubs.

## **ORIENTATION 2**

L'osmose de nos champions passe par l'organisation de stages spécifiques liés aux objectifs, les différentes commissions du Comité Départemental, en accord avec le CTS, les éducateurs diplômés et les clubs, le Comité organise ces stages autour de certains critères : préparation, plan d'entraînement, stratégie, alimentation et récupération.

## **ORIENTATION 3**

Aider les clubs à la création d'une école de cyclisme, trois écoles sont actuellement labellisées dans notre département, cela est insuffisant et pour cela le Comité Départemental sera tuteur des Clubs dans la mise en place, avec une démarche particulière pour permettre à nos jeunes issus de zones sensibles d'intégrer l'état d'esprit du sportif.

## **LES ACTIONS POUR SA MISE EN OEUVRE**

### **ACTION 1**

- Etre en symbiose avec les clubs et le Comité Régional pour être là ou il faut et au bon moment pour donner tous les atouts à nos champions.
- Trouver des moyens supplémentaires auprès des sponsors ou de partenaire ponctuel.

### **ACTION 2**

- Mettre en place des stages communs aux disciplines avec double objectif, réaliser des séquences communes qui permettent de lier nos champions et de réduire nos coûts.
- Positionner ces stages au plus tôt afin d'éviter défection des coureurs convoqués.

### **ACTION 3**

- Prendre contact avec les collectivités locales dans le but de mener des actions sur des clubs et des zones ciblées.
- Utiliser les structures de Clubs.

Le Comité Départemental des Alpes Maritimes a tous les éléments : créativité, compétence, motivation et expertise, pour réussir dans sa tâche et avec la reconnaissance de son impact sur les clubs, les collectivités et le tout public.

Donc pour obtenir cette réussite, il se doit de convaincre des partenaires privés pour accompagner cette ambition.